

## Quels sont les risques en etat divresse et delit de fuite?

## Par franckyleony, le 19/10/2011 à 21:00

Bonjour Maitre, voici ce qui m est arrivé le 19/10/2011 à 01h20.

j ai été arrété pour délit de fuite et avec 0,89 g . Hélas étant malade envers I alcool et ce manque de ne pas voir assez ma fille et touts mes soucis actuel, ce soir la j ai fait le mauvais choix de prendre mon véhicule. n ayant que le rsa (400eur) , je n es pas put faire le changement de carte grise et payer mon assurance le mois dernier. A présent je compte faire une cure pour me soigner me remettre sur le droit chemin pour etre un papa responsable. Je voulais savoir ce que je risque avec ces informations que je vous es adréssé ce soir? Exactement je suis rentré dans une voiture et ce mr a appelé la police par la suite qui sont venu sur place. J ai passé la nuit en garde a vu et je suis repartit en fin de matinée. Merci pour votre compréhention, en espérant recevoir une réponse de votre part.

veuillez recevoir Maître mes sincères salutions distingués.

## Par mimi493, le 20/10/2011 à 01:43

Au minimum, de la prison avec sursis et une amende, en sus de la perte de points Puisque vous êtes au RSA, faites une demande d'aide juridictionnelle pour pouvoir payer un avocat

Par franckyleony, le 20/10/2011 à 13:43

je vous remercie pour cette reponse, pensez vous que je risque de la prison ferme? chose sur laquelle je ne supporterai pas car je n es jamais connu cela et que je n es jamais fait de betise auparavant